

5

Cadre de coopération

5.1 Accords et ententes Canada-Indonésie

Un certain nombre d'accords et d'ententes servent actuellement de base aux relations économiques et commerciales entre le Canada et l'Indonésie.

Un échange de notes visant à protéger les investissements du Canada en Indonésie est entré en vigueur en mars 1973 et a été modifié en juillet 1984. L'entente d'assurance des investissements vise à favoriser, par le truchement de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), le programme d'assurance des investissements du Canada en Indonésie en couvrant les pertes dues à la non-convertibilité, à l'expropriation et à la nationalisation, et à la guerre ou à une insurrection. L'entente d'assurance des investissements vise à rendre l'Indonésie plus attrayante pour les entreprises canadiennes.

Cette entente va de pair avec la Convention en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale qui est entrée en vigueur en décembre 1980. La Convention vise à favoriser le commerce et les investissements entre les deux pays en éliminant la double imposition des particuliers et des sociétés d'un pays qui font des affaires ou qui touchent des revenus dans l'autre. La révision de cette Convention fait en ce moment l'objet de discussions.

Le Canada et l'Indonésie sont également des signataires d'un accord régional entré en vigueur en juin 1982 : Accord de coopération économique Canada-ANASE. Aux termes de cet accord, un comité mixte de coopération a été mis sur pied pour analyser les progrès réalisés dans de nombreux programmes de coopération commerciale et d'aide au développement entre le Canada et l'ANASE.

Enfin, le Canada et l'Indonésie ont signé un Accord de coopération nucléaire qui favorise le commerce de matériaux, d'équipement et de la technologie nucléaires en vue du harnachement de l'énergie nucléaire. L'Accord est entré en vigueur le 14 juillet 1982.

5.2 Autres domaines de coopération

Télécommunications

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, le ministère canadien des Communications et le secteur privé financent l'Institut des cadres supérieurs en gestion des télécommunications du Canada dont les bureaux sont situés à Montréal. Cet institut offre la formation en gestion et en utilisation des systèmes téléphoniques et de communications aux représentants des ministères et des organismes gouvernementaux des pays en développement. À ce jour, six fonctionnaires indonésiens de Perumtel et du ministère des Postes et du Tourisme ont assisté à des cours de l'Institut qui s'adressent aux gestionnaires supérieurs et aux directeurs.

Transports

Le Canada et l'Indonésie travaillent conjointement à divers domaines touchant les transports, passant du transport urbain à l'aérospatiale. Ainsi, Delcan International Corporation et le ministère des Communications ont signé récemment un contrat pour améliorer la gestion et l'exploitation du réseau d'autobus à Jakarta. Ce projet sera réalisé en vertu d'un financement de la Banque mondiale. Canadair, la division aérospatiale de Bombardier Inc., a commencé, en collaboration avec IPTN, une société d'État indonésienne de fabrication d'aéronefs, une étude de faisabilité portant sur la coproduction de l'avion-citerne amphibie Canadair CL-215T. De plus, des cadres supérieurs indonésiens, avec l'aide de l'ACDI, ont assisté à des séances d'étude de l'Institut international de formation en gestion aéronautique civile (IIFGA) dont les bureaux sont situés à Montréal. L'IIFGA offre de la formation aux cadres supérieurs et intermédiaires de tous les secteurs de l'aviation civile. En mai 1990, l'IIFGA a organisé une séance de formation d'une durée de trois jours à Bali. De nombreux Indonésiens et autres spécialistes de la région ont participé à ce séminaire.